INFORMATION GENERALE

Bourse du Gouvernement Japonais pour l'année fiscale 2024 « Bourse pour les Enseignants »

La Section Culturelle de l'Ambassade du Japon en République Démocratique du Congo vous informe de l'ouverture des inscriptions au concours pour la Bourse du Gouvernement du Japon pour l'année fiscale 2023, intitulé « <u>Bourse pour les Enseignants</u> », pour la période comprise <u>entre octobre 2024 (ou le mois de début des cours) et mars 2026</u> (la durée du cours préparatoire y compris). L'extension de la période de la bourse n'est pas autorisée.

Tous les candidats à la « Bourse pour les Enseignants » sont priés de lire attentivement les directives de l' «Application Guidelines» ci-attaché, tout en les respectant.

Les principaux critères sont :

- maitriser parfaitement l'anglais
- avoir la nationalité congolaise (de la République Démocratique du Congo ou de la République du Congo)
- être né(e) le 2 avril 1989 ou après
- être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent reconnu ou être diplômé(e) d'une école de formation d'enseignants ou plus ;
- être actuellement enseignant(e) en République Démocratique du Congo ou en République du Congo dans une école de l'enseignement primaire, secondaire ou dans une école de formation d'enseignants ;
- avoir <u>une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en tant qu'enseignant(e) à la date du 1er octobre 2024</u> (les enseignant(e)s d'universités ne peuvent pas soumettre leurs candidatures) ;
- être en bonne santé physique et mentale pour suivre les cours dans une université ;
- être disposé à retourner en République Démocratique du Congo ou République du Congo à la fin de la période de la bourse et reprendre son travail d'enseignant d'école primaire, secondaire et/ou école de formations d'enseignants

Les dossiers d'inscription de la « Bourse pour les Enseignants » se composent comme suit :

- 1) Application Form (à remplir en 2 exemplaires)
- 2) Placement Preference Application Form*
- 3) Recommendation Form
- 4) Copie du dernier Diplôme obtenu et des relevés de notes de chaque année universitaire
- 5) Attestation de Service

Le programme d'études doit être choisi parmi ceux proposés par les différentes universités dans « Course Guide » (TEACHER TRAINING PROGRAM 2024) consultable sur le site web du MEXT (le Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie) à l'adresse ci-dessous :

https://www.mext.go.jp/content/20231222-mxt kotokoku02-000033234-12.pdf

Les dossiers d'inscription au concours de la « Bourse pour les Enseignants » sont déposés directement ou expédiés par voie postale à l'Ambassade du Japon en RDC <u>au plus tard le vendredi 9 février 2024 à 12 heures précises.</u> L'envoi par e-mail ne sera accepté que pour les candidats de la République du Congo et ceux des provinces de la République Démocratique du Congo. (Les dossiers physiques leur seront demandés ultérieurement).

Adresses e-mail: cultureambjp@ki.mofa.go.jp

N.B.:

Pour la présélection, les candidats sont priés de n'envoyer que <u>les copies</u> de leurs documents académiques, les originaux ne seront demandés qu'à ceux qui <u>auront satisfait</u> <u>au Test écrit et à l'Interview à l'Ambassade</u>.

^{*} Placement Preference Application Form

Les formulaires d'application et autres documents sont téléchargeables au :

https://www.studyinjapan.go.jp/en/smap-stopj-applications-teacher.html

➤ Pour plus d'informations, veuillez contacter la Section Culturelle de l'Ambassade du Japon en RDC :

Ambassade du Japon en RDC

- Adresse: 372, Avenue Colonel Mondjiba, Concession Immotex, Kinshasa/ Ngaliema

- B.P. 1810 KINSHASA

- TEL: +243 (0)81 555 4731-4

- E-mail: cultureambjp@ki.mofa.go.jp

NB: Horaire d'ouverture du lundi au vendredi: 07h30-12h30 13h30-16h15